

## Natura 2000 en bref

Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen visant la protection d'espaces naturels remarquables. De nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire sont visés. Il existe deux types de sites Natura 2000 :

- les Zones de Protection Spéciale (ZPS) issues de la Directive Oiseaux ;
- les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) issues de la Directive européenne « Habitat Faune Flore »).

En France et DOM-TOM, le réseau Natura 2000 compte 1366 Zones Spéciales de Conservation (dont 88 en Corse) et 381 Zones de Protection Spéciale (dont 21 en Corse). En Corse, cela représente 41 sites en Haute-Corse et 47 sites en Corse-du-Sud.

## Description du site

Le site Natura 2000 « Strette de St Florent » (n°FR9500599) a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2001. Il représente une superficie de 186,3 hectares. La seule commune concernée est celle de Saint Florent. Le site comprend l'ensemble des collines du Monte Sant'Angelo, les ruisseaux de la Strutta au nord du massif et de Poggio au sud, ainsi que les falaises calcaires des Stretti di Poggio et de la Serra di Agliastrello.

## Éléments ayant justifiés la désignation du site



La désignation de cette zone en tant que site Natura 2000 fut établie sur la base de la présence de cinq habitats inscrits à l'annexe I de la directive habitat. Les types de milieux rencontrés sont les suivants :

- Landes, maquis (40% de la surface totale du site)
- Pelouses sèches (20% de la surface totale du site)
- Rochers intérieurs, éboulis rocheux (20% de la surface totale du site)
- Forêts sempervirentes non résineuses : forêt de chênes verts (10% de la surface totale du site)
- Prairies améliorées
- Autres terres arables
- Autres : grottes

### Espèces :

- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)\*
- Porte-queue de Corse (*Papilio hospiton*)\*
- Laurier rose (*Nerium oleander*)
- Lavatère maritime (*Lavatera maritima*)
- Euphorbe arborescente (*Euphorbia dendroides*)
- Orchidées (*Ophrys* sp., *Serapias* sp.)

\* Espèces d'intérêt communautaire (directive Natura 2000 « Habitat-Faune-Flore » 92/43/CEE)



Euphorbe Arborescente *Euphorbia dendroides*



Lavatère maritime *Lavatera maritima*

## Objectifs de gestion

Afin de concilier la protection du patrimoine naturel et les activités socio-économiques du site, le document d'objectifs (DOCOB), validé en 2010, prévoit diverses actions dont notamment :

- conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ;
- assurer un bon suivi écologique des habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- valoriser le patrimoine naturel et culturel du site.

## Evaluation des incidences Natura 2000

Unique aspect réglementaire de la politique Natura 2000 française, l'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 sur lequel ou lesquels elle s'exerce. Quatre listes mentionnent les activités soumises à évaluation d'incidence en Haute-Corse :

- la liste nationale s'applique à l'ensemble du territoire français ;
- la liste Mer qui concerne la Corse est valable pour l'ensemble de la façade de la Méditerranée ;
- deux listes locales, la liste locale 1 et la liste locale 2, validées par le Préfet qui concerne spécifiquement la Haute-Corse.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est de la responsabilité du porteur de projet et est à sa charge.

Pour plus d'information : <http://www.haute-corse.gouv.fr/champ-d-application-les-activites-soumises-a-a894.html>

